

(1)

(N° 172.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 4 AVRIL 1851.

INSTITUTION D'UNE CAISSE DE CRÉDIT FONCIER⁽¹⁾.

Amendement présenté par M. SINAVE.

ART. 3.

Réduire l'intérêt de 4 à 3 p. %.

(1) Projet de loi, n° 259, session de 1849-1850.

Rapport, n° 150.

Amendements, n° 164 et 169.
